



ASSOCIATION DES PROFESSEURS
DE SCIENCES MÉDICO-SOCIALES

Edito – Décembre 2022

Deux analyses sur l'orientation des bacheliers ST2S

La préoccupation est comme chaque année à la même époque commune aux lycéens de terminale lors de l'ouverture de la plateforme Parcoursup dans un temps où la rationalité du discours s'efface devant le stress des lycéens mais aussi de leurs enseignants sans oublier celui des parents.

Les enjeux sont vécus pour tous comme supérieurs à la réussite du Bac, la procédure d'inscription dénoncée comme complexe, la plus souvent incertaine et parfois injuste qui invite des familles à opter pour des écoles privées, gages d'un accès au Supérieur garanti par l'argent !

D'autres paramètres interfèrent comme les stéréotypes de genre et sociaux, le coût des études (frais de scolarité, de logement, de mobilité, alimentaire...), le comportement des pairs, le contexte économique et professionnel qui conditionnent les choix au final de moins en moins décisifs compte tenu du constat des réorientations à bac+1 mais aussi au cours de la formation et de la vie active.

Une première approche de la question invite à rappeler quelques statistiques sur la population étudiée et ses choix.

Le dossier « repères et références statistiques » publié par la Ministère de l'Éducation et actualisé en août 2022 situe à 21 918 le nombre de lycéens de terminale ST2S à la rentrée 2021 (16 401 dans le public et 5 517 dans le privé sous contrat).

En juin 2022, selon les services de la depp 21 911 candidats se présentaient au Bac ST2S et 19 922 l'obtenaient (90,3% d'admis contre 94,4% en 2021).

Le bilan 2022 de Parcoursup affiché sur le site du ministère de l'Enseignement Supérieur en septembre précise que 17 794 lycéens ST2S avaient reçus au moins une proposition de licence (46,9% d'entre eux), d'études menant à un DE (47%), à un BTS (41,7%) ou encore à un BUT (11,5%).

Sur 15 264 ayant accepté une proposition, 45,2% avaient choisi de préparer un DE, 23,7% une licence (par choix positif ou par défaut ?), 15,8% un BTS, 4,3% une LAS, 4% un BUT et 1,8% un PASS.

La synthèse de ces quelques données sur les néobacheliers ST2S nous conduit à quelques observations, la première sur le différentiel entre le nombre de titulaires du Bac ST2S et celui parmi ceux-ci ayant accepté une proposition sur Parcoursup, que sont devenus les autres (apprentissage, vie active, demandeurs d'emploi...)?

La seconde observation qu'il faut nuancer par territoire confirme comme dans le passé qu'une majorité des bacheliers ST2S s'oriente vers un DE sanitaire ou social, puis vers une licence, un BTS et très peu vers un BUT (offre très limitée dans le secteur).

La troisième observation nous amène à faire un lien qui légitime la réussite dans les études secondaires et la proposition acceptée de Parcoursup pour un DE, ainsi 62,7% avaient une mention TB et seulement 29,2% une mention passable.

Une seconde approche nous conduit à prendre connaissance des propos portés par quelques organismes chargés de l'orientation post bac, en premier par l'ONISEP, référent parmi les Psychologues Éducation Nationale ou encore parmi les professeurs principaux, les parents...

Différents supports accessibles sur son site offrent aux lycéens des recommandations parfois étonnantes, ainsi sur la fiche « Que faire après le bac ST2S ? », peut-on lire que « les bacheliers ST2S peuvent envisager des études dans le paramédical à condition d'avoir un excellent niveau en sciences, la priorité étant donnée aux bacs généraux et au bac technologique STL

Dans une seconde publication, « La voie technologique en première et terminale ST2S », il est aussi rappelé que « préparer une licence suppose d'être très à l'aise à l'écrit et d'avoir un bon bagage scientifique, une année de mise à niveau est souvent conseillée » ;

De son côté, le site « L'étudiant » signale qu'après un bac ST2S les futurs étudiants choisissent des formations courtes et professionnalisantes et « Studyrama » conseille de se préparer à des concours pour accéder à des formations médico-sociales mais aussi sociales en omettant la nouvelle procédure par parcoursup depuis 2018 !

La synthèse nous conduit à conclure ici à la grande hétérogénéité des informations, parfois à leur fausseté, à leurs partis-pris en faveur des filières générales mais qui s'en étonnera !